

Cadre réservé à Habitat du Gard

Dossier n° : Vœux :

Nom :

Prénom :

Date d'enregistrement :

N° contrat :

N° module :

Demande de garage ou de place de parking

Vous avez choisi de vous adresser à Habitat du Gard pour votre recherche de garage ou de place de parking. Nous vous en remercions et nous engageons à tout mettre en œuvre pour y répondre au mieux.

Pour cela nous avons besoin de connaître précisément vos besoins et vos attentes. Nous vous demandons donc de **bien compléter ce dossier et de remettre toutes les pièces justifiant de votre situation.**

Nos garages et nos places de parkings sont loués prioritairement à nos locataires mais sont également accessibles à celles et ceux qui ne le sont pas.

Merci de renvoyer ou de déposer le dossier complet à :



92 bis, avenue Jean Jaurès

BP 47 046

30911 Nîmes Cedex 2

Téléphone : 04 66 62 87 45

Mail : demandestationnement@hdg30.fr

Pour plus d'informations : www.habitat-du-gard.fr

VOTRE IDENTITÉ

Vous

Votre conjoint ou Co-demandeur

NOM :
Pour les femmes mariées, indiquez votre nom de jeune fille ici :	
Prénom :	

Date de naissance :

VOTRE ADRESSE ACTUELLE

N° et rue :

Code postal et ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail :

Si vous êtes déjà locataire d'un logement Habitat du Gard, veuillez indiquer votre numéro de contrat :

(Numéro composé de la lettre L + 7 chiffres) : **L/.....**

Êtes-vous déjà locataire d'un garage ou parking d'Habitat du Gard ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser son emplacement : *(adresse)*.....

VOS SOUHAITS

	Ville / Commune	Quartier
1^{er} choix		
2^{ème} choix		
3^{ème} choix		

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés à ce dossier

A , le Signature(s) :

Demandeur

Co-demandeur

Remarques :

.....

.....

.....

LES PIÈCES OBLIGATOIRES À PRODUIRE

Si vous êtes locataires d'Habitat du Gard :

- La photocopie de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité
- La photocopie de la carte grise du ou des véhicule(s)
- Votre dernière quittance de loyer

Si vous n'êtes pas locataires d'Habitat du Gard :

- La photocopie de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour) en cours de validité
- La photocopie de la carte grise du ou des véhicule(s)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Justificatifs de domicile :**
 - ✓ Dernière quittance de loyer si vous êtes locataire
 - ✓ Justificatif de propriété, le cas échéant
 - ✓ Attestation d'hébergement, le cas échéant
- Salarié(e) :** photocopie du dernier bulletin de salaire
- Artisan-commerçant-profession libérale :** dernier justificatifs de revenus
- Demandeur d'emploi :** notification ASSEDIC de votre dernier titre de paiement
- Retraité(e), pensionné(e) :** justificatif(s) de vos ressources mensuelles

Dépôt de votre demande :

Vous allez déposer votre dossier de demande de garage ou de place de parking auprès de nos services. Avant cela, assurez-vous que vous avez bien complété votre dossier et que vous avez fourni toutes les photocopies des pièces demandées en page 3 du présent document. Attention, tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

Enregistrement de la demande :

Si votre dossier est bien rempli et que vous fournissez toutes les pièces demandées en page 3, il sera enregistré par nos services. Vous recevrez un numéro d'enregistrement que vous voudrez bien nous rappeler pour toutes vos démarches auprès d'Habitat du Gard.

Merci de remplir ce dossier en lettres MAJUSCULES de préférence avec un stylo bille.

Merci également de joindre à votre dossier tous les documents demandés dans la liste des pièces justificatives à fournir.

Validité :

Votre demande a une validité d'un an à compter de la date de dépôt.

Elle devra donc être renouvelée chaque année avant sa date anniversaire **faute de quoi elle sera automatiquement annulée.**

Étude du dossier :

Votre demande de garage sera étudiée par la Commission d'Attribution, à laquelle siègent des membres du Conseil d'Administration, dès lors qu'un garage susceptible de vous être proposé sera disponible.

Attribution :

Un courrier vous informera dès que la Commission d'Attribution sera en mesure de vous faire une proposition. En attendant, il est inutile de passer ou de téléphoner au siège ou aux agences d'Habitat du Gard. Toute modification ou actualisation de votre demande, devra être faîte par courrier.

Les informations nominatives récoltées par Habitat du Gard n'ont pas pour autre objet que le traitement efficace de votre demande. Si votre demande aboutit, Habitat du Gard s'engage à ne conserver uniquement que les renseignements utiles à votre situation de locataire. Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004, notamment à l'Article 27, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives vous concernant, en vous adressant au siège d'Habitat du Gard.